



# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUSE DE CLERANS

## COMPTE RENDU DU 11 AVRIL 2023

---

### PRESENTS

M. MONTI, M. MOURET, Mme BEYNEY, M. GAUME, M. GEERDENS, Mme NISSATO, Mme TORRES

### ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES

M. BARBAT, M. BIATO

### ABSENT

M. REVERSADE

#### 1. Approbation des comptes rendus des conseils municipaux

Le Conseil Municipal approuve le CR de la réunion du 21 mars 2023 à l'unanimité.

#### 2. Participation financière à la construction du centre de secours de Bergerac

Le Conseil Municipal prend acte de la subvention d'équipement du nouveau centre de secours de Bergerac pour un montant de 11631,64 € distribué sur 5 ans pour 2326 € par an.

#### 3. Campagne d'élagage (CCBDP)

M. MONTI a bien reçu le devis des travaux d'élagage réalisés par la CCBDP pour un montant de 4503 €. Devis validé par le Conseil Municipal.

#### 4. Remboursement sinistre logement Clérans

Les assurances Abeille ont remboursé les dégâts liés au sinistre survenu dans le logement de Clérans pour un montant de 2255,79 €.

#### 5. Subvention CD24 pour la salle des fêtes

Les subventions demandées au département pour les travaux de la salle des fêtes nous ont été accordées à hauteur de 20 %.

## 6. Approbation du budget primitif 2023

M. le Maire présente le budget primitif pour 2023. Il est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

## 7. Cérémonie commémorative du 8 mai 1945

Mme TORRES nous présente le déroulement de la cérémonie du 8 mai 1945.

## 8. Questions diverses

- Une subvention de 50 € est demandée par l'Association des Lieutenants de Louveterie du Département de la Dordogne. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette demande.
- ODYSSEE Informatique nous a proposé un avenant au contrat de maintenance du nouveau logiciel pour un montant de 975,15 €.
- La société CIRCET propose d'installer un poteau supplémentaire dans le bourg de Clérans (route de Liorac). Celui-ci se trouverait sur la voie de circulation. Nous donnons un avis défavorable à la demande. Par contre, le Conseil Municipal autorise l'entreprise CIRCET à utiliser le poteau basse tension existant afin d'éviter l'installation d'un nouveau poteau en saillie de la route et ce pour raison de sécurité des usagers de la voie.
- La redevance d'enlèvement des ordures ménagères sera reversée par la CCBDP au SMD3.
- Le Conseil Départemental de la Dordogne propose le 4<sup>ème</sup> budget participatif. Le dossier est à déposer avant le 21 mai 2023.
- Mme TORRES propose de faire rajouter 10 noms d'anciens combattants 1914-1918 sur le monument aux morts. Elle va demander des devis auprès de différentes entreprises en marbrerie.

## 9. Prochaine réunion

16 mai 2023 à 19h

Fin de la réunion : 21h50